

Savoir ponctuer pour introduire une explicitation

L'emploi du deux-points dans une phrase



Quand on écrit, on doit parfois expliciter une formule ou un terme qu'on a employé.

Par exemple, si on veut **expliquer** le terme général « **fruit** », pour préciser de quels fruits il est question dans la phrase suivante :

*J'ai mangé des **fruits** délicieux.*

→ l'explicitation conduit à préciser quels sont les fruits : par exemple, « *J'ai mangé des **fruits** délicieux : **des figues de barbarie**.* »

→ l'explicitation peut être une énumération si le terme général recouvre des éléments différents : par exemple, « *J'ai mangé des **fruits** délicieux : **des figues de barbarie, des kiwis, des mangues**.* »

Pour insérer cette explicitation dans la phrase, on peut utiliser :

- un **deux-points**
→ *J'ai mangé des fruits délicieux : deux figues et une mangue.*
- des **parenthèses** qui permettent de reprendre ensuite le propos
→ *J'ai mangé des fruits délicieux (des figues de barbarie) puis j'ai bu du thé.*
- une **apposition entre virgules**
→ *J'ai mangé des fruits délicieux, deux figues et une mangue, puis j'ai bu du thé.*

Pour bien utiliser le deux-points d'explicitation, vous pouvez :

- vérifier qu'il y a un terme général dans la phrase qui mérite une explicitation
→ Ce terme général peut éventuellement être complété par l'adjectif « suivant »
- Vérifier ensuite qu'il est possible d'insérer « à savoir » entre le terme général et les éléments de l'explicitation.
- Et vérifier enfin que la phrase ne reprend pas après l'explicitation.
→ Si elle ne reprend pas, il est possible d'utiliser le deux-points avant l'explicitation.

Si la phrase continue après l'explicitation, il faudra plutôt utiliser des parenthèses ou des virgules. Dans ce cas, on supprime l'adjectif « suivant ».

On ne place jamais une virgule ou une parenthèse après le terme « suivant ».

À NOTER :

→ Si l'explicitation est une énumération, les termes énumérés doivent :

- être séparés par des virgules, des points-virgules ou par les termes **et/ou**
- et les termes doivent être de même nature :
 - tous des noms : *piano, guitare, batterie*
 - tous des groupes nominaux : *deux figues et une banane*
 - tous des groupes prépositionnels : *en Espagne, en Argentine, au Mexique*
 - tous des adjectifs : *Il est **charmant** : poli, aimable, modeste, etc.*
 - tous des infinitifs : *Il aime **tout faire** : danser, sauter, chanter.*

- tous des propositions : **Il ne veut rien** : **il ne veut pas danser, il ne veut pas chanter, il ne veut pas rire.**

Par exemple :

- Un métal rare est nécessaire à la fabrication des batteries : / **RIEN** / , le nickel, produit majoritairement en Russie et en Indonésie.

→ Ici, on trouve le terme général « **métal rare** » et le terme, plus précis, de « **nickel** ». Parmi les métaux rares, c'est le nickel qui est considéré nécessaire à la fabrication des batteries.

On peut essayer d'insérer « à savoir » entre le terme général et les éléments de l'explicitation :

→ Un **métal rare** est nécessaire à la fabrication des batteries, **à savoir** le **nickel**, produit majoritairement en Russie et en Indonésie.

→ la phrase est correcte

→ elle ne reprend pas après l'explicitation sur le nickel

On peut donc utiliser le deux-points.

On écrira donc :

- Un métal rare est nécessaire à la fabrication des batteries : le nickel, produit majoritairement en Russie et en Indonésie.

ATTENTION :

La phrase qui précède l'énumération doit être complète. Si elle ne l'est pas, le deux-points ne peut pas être utilisé :

- *Dorénavant, ils jouent **avec** : les mots, les sonorités, les sens. (faux)*
- *Dorénavant, ils jouent **avec** les mots, les sonorités, les sens.*

Dans ce cas, la préposition « avec » suffit à introduire l'énumération

Si le type d'écrit le permet, il est possible d'utiliser le deux-points pour présenter une énumération au moyen de puces et d'alinéas. C'est le seul cas où le deux-points peut interrompre une phrase :

- *Dorénavant, ils jouent avec :*
 - les mots
 - les sonorités
 - les sens



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si le deux-points est bien utilisé, vous pouvez vérifier qu'il y a bien, avant le deux-points, un terme général, éventuellement complété par l'adjectif « suivant » ; et après le deux-points, l'explicitation de ce terme, c'est-à-dire soit une précision, soit une énumération de plusieurs éléments que recouvre ce terme général.

Vous pouvez ensuite vous assurer que le deux-points est bien placé en le remplaçant par « à savoir ».

Si l'explicitation comprend plusieurs éléments, ceux-ci doivent être homogènes et séparés par des virgules, des points-virgules ou des mots coordonnants comme « et ». Vérifiez enfin que la phrase est terminée après l'explicitation.